

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 50673

Numéro SIREN : 479 898 645

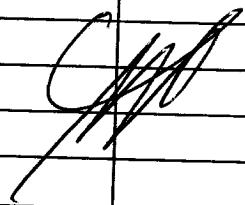
Nom ou dénomination : BLANC-GONNET CONSTRUCTEUR III

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2018 sous le numéro de dépôt 5397

1 BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise : SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise : RUE LEONTINE VIBERT		73270 ARECHES		
Numéro SIRET * 4 7 9 8 9 8 6 4 5 0 0 0 1 1		Durée de l'exercice précédent * 12		
		Néant ☐ *		
		Exercice N, clos le, 30092017		
		N-1 30092016		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	
		Frais de développement *	CX	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	
		Fonds commercial (1)	AH	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	
		Constructions	AP	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	
		Autres immobilisations corporelles	AT	
		Immobilisations en cours	AV	
		Avances et acomptes	AX	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
		Autres participations	CU	5 000
		Créances rattachées à des participations	BE	
		Autres titres immobilisés	BD	
		Prêts	BF	
		Autres immobilisations financières *	BH	
TO TAL (II)		BJ	5 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	
		En cours de production de biens	BN	1 233 361
		En cours de production de services	BP	
		Produits intermédiaires et finis	BR	
		Marchandises	BT	26 323
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	
		Autres créances (3)	BZ	260 804
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	
Comptes de régularisation	DIVERS	Disponibilités	CF	839 047
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	
		TO TAL (III)	CJ	2 359 535
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN	
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	2 364 535	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Immobilisations :		Stocks :		
		Créances :		

Pour copie
certifiée conforme


② **BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III		Néant ☐		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 7 200)	DA	7 200	7 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	1 325 728	1 423 350
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	51 505	(97 621)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 385 233	1 333 728
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	344 778	207 946
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	269 255	380 917
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	364 463	492 593
	Dettes fiscales et sociales	DY	806	515
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
	Compte régul.	EB		
Produits constatés d'avance (4)	EC	979 302	1 081 971	
TOTAL (IV)	ED			
Ecarts de conversion passif *	EE	2 364 535	2 415 700	
TOTAL GENERAL (I à V)				
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	697 697	897 796
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III**Néant ☐ *

Exercice N										Néant ☐	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		Exercice (N-1)			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	8 000	FB		FC	8 000		211 050		
	Production vendue biens* services *	FD	1 910 833	FE		FF	1 910 833		1 012 500		
		FG	3 000	FH		FI	3 000		3 300		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 921 833	FK		FL	1 921 833		1 226 850		
	Production stockée *					FM	(691 322)		(245 677)		
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	23 153		10 989		
	Autres produits (1) (11)					FQ			3		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 253 665		992 165	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			(383)		
	Variation de stock (marchandises) *					FT	4 300		217 250		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 140 851		860 495		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	7 960		942		
	Salaires et traitements *					FY					
	Charges sociales (10)					FZ					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA				
							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD					
	Autres charges (12)					GE	6 241		260		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 159 351		1 078 564	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)										
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GG	94 313		(86 399)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GH					
PRODUITS FINANCIERS						GI					
	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 177		3 923		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	5 000				
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
Total des produits financiers (V)						GP	8 177		3 923		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			5 000		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13 987		10 145		
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
Total des charges financières (VI)						GU	13 987		15 145		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)											
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)											
						GV	(5 810)		(11 222)		
						GW	88 503		(97 621)		

Désignation de l'entreprise		SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III		Néant ☐																			
		Exercice N		Exercice N-1																			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA																					
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB																					
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC																					
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD																					
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	36 998																				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF																					
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG																					
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	36 998																				
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(36 998)																				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ																					
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK																					
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 261 841	996 088																			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 210 336	1 093 709																			
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	51 505	(97 621)																			
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO																					
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY																					
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG																					
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP																					
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ																					
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H																					
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J																					
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K																					
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX																					
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC																					
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD																					
	(9) Dont transferts de charges	A1	23 153	10 989																			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2																					
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3																						
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4																						
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9																							
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>36 998</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			36 998											
Exercice N																							
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																						
36 998																							
SOLDE TRAVAUX PROMOTION ANTERIEURES																							
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs														
Exercice N																							
Charges antérieures	Produits antérieurs																						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2017

Désignation de l'entreprise : SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(97 621)		ZD		(97 621)				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			ZE						
					ZF						
					ZG						
	TOTAL I	ØF	(97 621)		TOTAL II		ZH	(97 621)			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)				YQ	Exercice N :		Exercice N-1 :			
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	958 858	786 013				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)				XQ						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	158 807	61 449				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)				ST	23 186	13 033				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	1 140 851	860 495				
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	606	599				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)				9Z	7 354	343				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	7 960	942				
DIVERS	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	382 167	49 997				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	192 857	139 804				
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS I, ou modèle 2460 de 2016) *				ØB						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)				YP						
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				RL						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1,73 %	2,09 %				
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0				ZR	0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
REGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA										
	Plus-values à 15% JK										
	Plus-values à 19% JM										
	Groupe : résultat d'ensemble. JD										
	Plus-values à 15% JN										
Plus-values à 19% JP											
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH											
N° SIRET de la société mère du groupe JJ											

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 364 535 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 1 261 841 euros et un total **charges** de 1 210 336 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 51 505 euros.

L'exercice considéré débute le 01/10/2016 et finit le 30/09/2017.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Faits caractéristiques de l'exercice : Néant.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1 064	1 064	
	Taxes sur la valeur ajoutée	76 537	76 537	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	165 910	165 910	
	Groupe et associés (2)	17 293	17 293	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		260 804	260 804	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	344 778	63 174	230 868	50 737
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	364 463	364 463		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	284	284		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	522	522		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	269 255	269 255		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		979 302	697 697	230 868	50 737
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		195 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		58 266			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		266 078			

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		30/09/2017
Total des Charges à payer		237 616
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS NON ECHUS</i>	232	232
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN. FACT. NON PARVENUES</i>	236 862	236 862
Dettes fiscales et sociales <i>ETAT A PAYER</i>	522	522

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		450,00	16,0000	7 200,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		450,00	16,0000	7 200,00

--

Filiales et participations

Etat exprimé en euros		30/09/2017	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS 3M CONSTRUCTION			90 055	50,00	416 520
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
1. Filiales non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					
2. Participations non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				
Charges Constatées d'avance - Exploitation				
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		30/09/2017
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		36 998
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>AUTRES CHARGES EXCEPT.</i>	36 998	36 998
Résultat exceptionnel		(36 998)

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements Intérêts sur emprunts courus non échus	42 630	
	42 630	
Total des engagements financiers (1)	42 630	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

CLAUDE PHILIFERT

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA RÉGION DE LYON

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE
DE CHAMBÉRY

"BLANC-GONNET CONSTRUCTEUR III"

Société à responsabilité limitée

Rue Léontine Vibert

Arêches

73270 BEAUFORT SUR DORON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

"BLANC-GONNET CONSTRUCTEUR III"

Société à responsabilité limitée

Rue Léontine Vibert

Arêches

73270 BEAUFORT SUR DORON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

A l'associé unique,

1° - Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société à responsabilité limitée "BLANC-GONNET CONSTRUCTEUR III" relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2° - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er octobre 2016 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3° - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4° - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

5° - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

6° - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

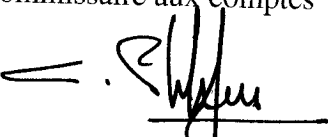
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Bourget-du-Lac, le 13 mars 2018
Le commissaire aux comptes



C. PHILIFERT

Désignation de l'entreprise : SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise : RUE LEONTINE VIBERT		73270 ARECHES		Durée de l'exercice précédent *	
Numéro SIRET *		4 7 9 8 9 8 6 4 5 0 0 0 1 1		Néant ☐ *	
		Exercice N, clos le, 30092017		N-1 30092016	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
				Net 4	
ACTIF IMMOBILISE *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
		Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AP	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	5 000
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	5 000	
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens		BN	BN	1 233 361
	En cours de production de services		BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis		BR	BS	
	Marchandises		BT	BU	26 323
	CRANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	260 804
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF		CG	839 047	
Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI		
TOTAL (III)	CJ		CK	2 359 535	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	2 364 535	
				2 415 700	

Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété : *	Immobiliations :	CR
Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Désignation de l'entreprise		SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 7.200)	DA	7 200		7 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	800		800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	1 325 728		1 423 350
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	51 505		(97 621)
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 385 233		1 333 728
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	344 778		207 946
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	269 255		380 917
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	364 463		492 593
	Dettes fiscales et sociales	DY	806		515
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	979 302		1 081 971	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 364 535		2 415 700	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	697 697		897 796	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III		Exercice N		Exercice (N-1)				
		France	Exportations et livraisons intraconfrontables	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	8 000	FB	FC	8 000	211 050	
	Production vendue { biens* services *	FD	1 910 833	FE	FF	1 910 833	1 012 500	
		FG	3 000	FH	FI	3 000	3 300	
		FJ	1 921 833	FK	FL	1 921 833	1 226 850	
	Production stockée *				FM	(691 322)	(245 677)	
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	23 153	10 989	
	Autres produits (1) (11)				FQ		3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 253 665	992 165
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS		(383)	
	Variation de stock (marchandises) *				FT	4 300	217 250	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	1 140 851	860 495	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	7 960	942	
	Salaires et traitements *				FY			
	Charges sociales (10)				FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA		
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	6 241	260	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 159 351	1 078 564
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	94 313	(86 399)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	3 177	3 923	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	5 000		
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)				GP	8 177	3 923	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		5 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	13 987	10 145	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	13 987	15 145	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(5 810)	(11 222)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	88 503	(97 621)	

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2017

Désignation de l'entreprise SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III				Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	36 998		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	36 998		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(36 998)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 261 841	996 088	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 210 336	1 093 709	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	51 505	(97 621)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	23 153	10 989	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N				
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
SOLDE TRAVAUX PROMOTION ANTERIEURES	36 998				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 364 535** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 261 841** euros et un total **charges** de **1 210 336** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **51 505** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2016** et finit le **30/09/2017**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Faits caractéristiques de l'exercice : Néant.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

30/09/2017

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES		30/09/2017	1 an au plus	plus d'1 an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 064	1 064	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	76 537	76 537	
	Divers			
	Groupe et associés (2)	165 910	165 910	
	Débiteurs divers	17 293	17 293	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	260 804	260 804	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

30/09/2017

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES		30/09/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	344 778	63 174	230 868	50 737
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	364 463	364 463		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	284	284		
	Obligations cautionnées	522	522		
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	269 255	269 255		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	979 302	697 697	230 868	50 737
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	195 000			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	58 266			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	266 078			

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Total des Charges à payer		237 616
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS NON ECHUS</i>	232	232
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN. FACT. NON PARVENUES</i>	236 862	236 862
Dettes fiscales et sociales <i>ETAT A PAYER</i>	522	522

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	450,00	16,0000	7 200,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	450,00	16,0000	7 200,00

--

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos**A. Renseignements détaillés****1. Filiales (Plus de 50 %)**

SAS 3M CONSTRUCTION

90 055

50,00

416 520

2. Participations (10 à 50 %)**B. Renseignements globaux****1. Filiales non reprises en A.**

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				
Charges Constatées d'avance - Exploitation				
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		36 998
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>AUTRES CHARGES EXCEPT.</i>	36 998	36 998
Résultat exceptionnel		(36 998)

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Autres engagements

Intérêts sur emprunts courus non échus

42 630

42 630

Total des engagements financiers (1)

42 630

(1) Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

BLANC-GONNET CONSTRUCTEUR III
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 7 200 Euros
Siège social : BEAUFORT SUR DORON (Savoie)
Arèches – Rue Léontine Vibert
479 898 645 R.C.S. CHAMBERY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MARS 2018

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à 51 504,94 Euros, en totalité au compte "AUTRES RESERVES", lequel, après affectation, deviendrait créditeur à hauteur de 1 377 233,30 Euros.

RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE

« DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à 51 504,94 Euros, en totalité au compte "AUTRES RESERVES", lequel, après affectation, deviendra créditeur à hauteur de 1 377 233,30 Euros.

En outre, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique reconnaît qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois précédents exercices. »

Pour copie certifiée conforme
LE GERANT

